



HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Papeete, le 26 novembre 2020

Surveillance des pêches à l'Est des Tuamotu

Dans la zone maritime de Polynésie française, l'action de l'État en mer, sous l'autorité du Haut-commissaire de la République, délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer, Dominique SORAIN, relève d'une coordination constante des administrations dans la mise en œuvre de leurs moyens.

Grâce à l'action du Centre de coordination des moyens de secours, le « Joint Rescue Coordination Center » (JRCC) Tahiti, des opérations de police des pêches sont conduites régulièrement tout au long de l'année. Elles ont pour but d'empêcher tout navire de pêche étranger de venir pêcher dans les eaux polynésiennes afin de protéger les ressources halieutiques de la Zone Economique Exclusive (ZEE).

Sous l'égide du Commandant des zones maritimes océan Pacifique et Polynésie française, le contre-amiral Jean-Mathieu REY, le bâtiment de soutien et d'assistance outremer (BSAOM) Bougainville est engagé sur une mission de surveillance et de contrôle des pêches aux abords de la ZEE de la Polynésie Française.

Parti de Papeete depuis le 10 novembre, le BSAOM Bougainville, réalise cette mission à l'Est des Tuamotu. Il est appuyé dans cette tâche par un drone embarqué, le concours des aéronefs GARDIAN de la Marine nationale qui ont effectué deux survols des zones de patrouille et deux passages de satellites pour récolter des images.

Cette mission effectuée à partir du centre maritime commun de Polynésie française a permis aux 24 marins du Bougainville de réaliser en quelques jours une quinzaine de contrôle de navires étrangers aux frontières de la ZEE. Aucune infraction n'a été relevée. Le Bougainville a fait une escale à Rikitea aux Gambier avant de repartir en mer et poursuivre sa mission de surveillance de la ZEE.

Depuis le début de l'année 2020, les navires de la Marine nationale ont effectué 8 missions de police des pêches, les aéronefs ont réalisés 46 vols de surveillance, les passages satellitaires ont fourni 174 clichés images et 81 navires de pêche ont été contrôlés.

Cabinet Bureau de la communication interministérielle

Tél. : (689) 40 46 87 00 – Port. : (689) 89 43 00 31
Mél : communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

BP 115 – 98713 Papeete
Avenue Pouvana'a a Oopa